



Objet : Précisions sur les événements et manifestations

Direction Sécurité-Sûreté

Affaire suivi par:

M Yves GAMBIER <u>yves.gambier@u-bordeaux.fr</u> 06.22.63.26.56

M Benoit GIBEAUD benoit.gibeaud@u-bordeaux.fr 06.89.47.07.40

Date: 17/10/2023 à 15h30

Contexte:

En complément de la note d'information du 16 octobre 2023 concernant les mesures de sûreté de l'établissement, veuillez trouver les précisions suivantes concernant l'organisation d'événements ou manifestations dans le contexte de la réévaluation de la posture VIGIPIRATE.

Précisions:

- 1. L'ensemble des événements ou manifestations extérieures sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.
- 2. Les autres événements ou manifestations devront respecter les points suivants :
 - 2.1. L'ensemble des notices de sécurité devront faire l'objet d'une analyse de sûreté du FSD [*]et une validation de la Présidence.

Nota : La Direction Sécurité-Sûreté et le FSD étudieront et préconiseront pour chaque événement autorisé, la réalisation d'un contrôle visuel des sacs par un agent de sécurité équipé d'un détecteur de métaux « ADS ».

Cette préconisation n'est pas systématique. Elle sera faite en fonction de la nature de l'événement et de l'analyse menée par la D2S et le FSD.

2.2. L'ensemble des notes d'événements devront être envoyées pour information au FSD [*] Aucune mesure complémentaire sera préconisée sur les notes d'événements.

Attention : Les notices de sécurité qui sont actuellement prévues pour des manifestations ayant lieu sur les semaines 42 & 43 devront être réévaluées en urgence par le FSD par envoi de mail.

[*] Yves Gambier / Emma Djelil / Benoit Gibeaud



